

UTILISATION DU PORTAIL INTERNET DE LA GESTION PUBLIQUE

Date	Révision	Auteur	Modification
16/09/2008		Frédéric MANDIS	Version initiale
13/08/2012		Stéphan LENOBLE	Version actualisée
24/08/2012		Françoise JONCOUR	Version adaptée
12/12/2013	A133->176, GRMH144->993,	Françoise JONCOUR	Version actualisée
	PES V2		
23/06/2014	PIGP, logo, suppression Champ	Françoise JONCOUR	Version actualisée et
	PARM, émission / AR /	Frédéric MANDIS	enrichie
	réception /avis de mise à		
	disposition / historique fichiers,		
	assistance téléphonique, annexes		
01/08/2014	Emission fichiers SDD	Françoise JONCOUR	Version enrichie
15/12/2014	Firefox v.34	Frédéric MANDIS	Version actualisée
04/02/2015	Suppression protocole Indigo	Pierre LLEBOT	Version actualisée
	pour mandats et titres		
07/12/2015	Suppression des certificats	Frédéric MANDIS	Version actualisée
	d'authentification / Firefox v.42		
	/ ACK OK et KO / OCRE et		
	PES RETOUR Dépenses		
04/03/2016	Ajout §3.c Accès aux comptes de	Frédéric MANDIS	Version actualisée
	gestion dématérialisés (CDG-D)		
	Suppression ROLMRE		
28/02/2018	PES RETOUR Recette	Pierre LLEBOT	Version actualisée

U'	ГII	IS	SATION PORTAIL INTERNET DE LA GESTION PUBLIQUE
1.		P	re requis
2.		C	ONNEXION AU PORTAIL
	a.		Enregistrement de l'identifiant et du mot de passe4
		i.	Sous Internet Explorer 11 et anciennes versions4
		ii.	Sous Mozilla Firefox v.345
3.		M	IENU GENERAL DU PORTAIL6
	a.		Extranet Hélios6
		i.	Consultation des opérations (mandats, titres, budgets, marchés,)6
	b.		Passerelle de transmission de fichiers
		i.	Emission de fichiers
		ii.	Accusé de réception8
		iii.	. Réception de fichiers8
		iv.	. Avis de mise à disposition9
	,	٧.	Historique des fichiers
	c.		Accès aux comptes de gestion dématérialisés (CDG-D)10
	d.		Foire aux questions
4.	-	As	SSISTANCE TELEPHONIQUE DU PORTAIL
5.		A 1	NNEXES

1. Pré requis

- Un compte utilisateur. Le suffixe -xt signifie utilisateur extérieur.
- Les habilitations à « Consultation HELIOS », « Flux HELIOS » et « Flux RMH / HOPAYRA » (cf. fiche Portail « HELIOS CONNEXIONS PORTAIL »)

2. Connexion au portail

https://portail.dgfip.finances.gouv.fr

Saisir « Identifiant » et « Mot de passe » puis cliquer sur le bouton « Connexion ».



Saisie de votre identifiant et votre mot de passe

a. Enregistrement de l'identifiant et du mot de passe

L'enregistrement des identifiants et mots de passe facilite l'accès au portail mais n'est pas idéal au point de vue de la sécurité (accès facilité à d'autres personnes que l'agent à qui l'accès est attribué, synonyme de l'identité de l'agent sur le réseau).

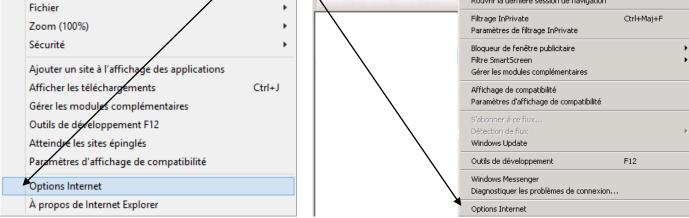
i. Sous Internet Explorer 11 et anciennes versions

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

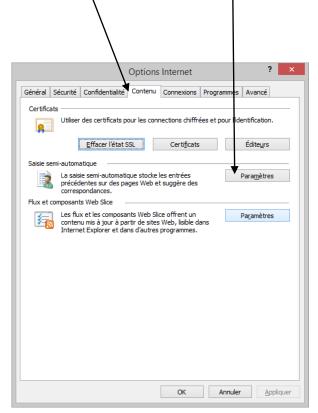
Supprimer Phistorique de navigation...

Navigation InPrivate
Rouvrir la dernière session de navigation
Filtrage InPrivate

En cliquant sur Outils, dans le menu Options Internet, »



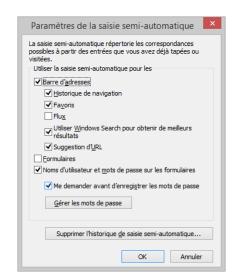
Onglet Contenu, Cliquer sur « Paramètres » dans le paragraphe « Saisie semi-automatique »



Cocher en fonction, « Noms d'utilisateur et mots de passe sur les formulaires » et « Me demander avant d'enregistrer ».

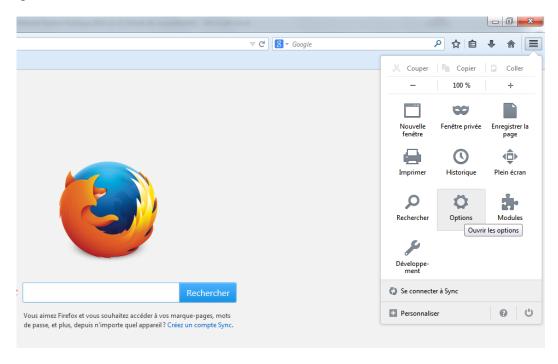
Ctrl+Maj+Suppr

Ctrl+Maj+P

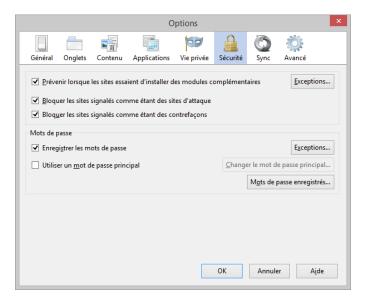


ii. Sous Mozilla Firefox v.42

Aller dans les Options



Puis dans l'onglet Sécurité, cochez enregistrer les mots de passe et verifier que l'adresse URL du portail n'est pas dans les « Exceptions ».



Lors du changement annuel de votre mot de passe, vous pouvez préalablement supprimer le mot de passe enregistré pour le portail, en cliquant sur le bouton « Mots de passe enregistrés... ».

3. Menu général du portail



a. Extranet Hélios

Cf. notice « Consultation de l'application Hélios par un ordonnateur ».

Saisir « Mot de passe » puis cliquer sur le bouton « S'authentifier » (les zones « Identifiant utilisateur » et « Poste comptable » sont pré-remplies).

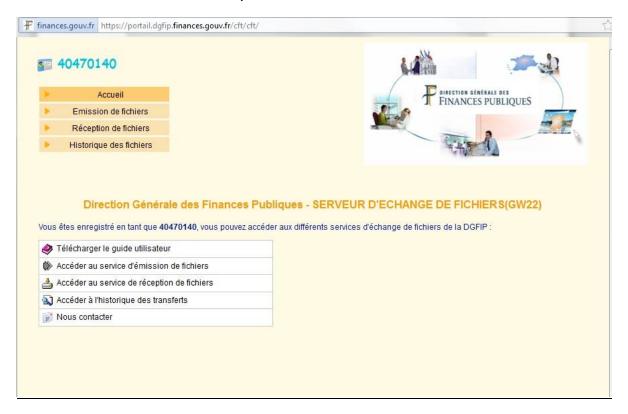


i. Consultation des opérations (mandats, titres, budgets, marchés, ...)



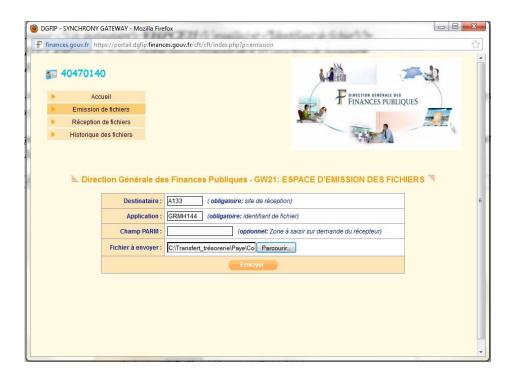
b. Passerelle de transmission des fichiers

Cf. notice « Guide utilisateur XFB/Gateway ».



i. Emission de fichiers

Générer le fichier de transfert (BUDGET, INVENT, PAYMEN, PESALR) avec le logiciel correspondant et l'enregistrer sur disque (ex : c:\Transfert_trésorerie\comptabilité\commune\2016).



Renseigner « Destinataire » et « Application » ainsi :

- Fichiers INDIGO (BUDGET (BP, DM, RAR=>typés BS) et INVENT) :
 - « Destinataire » = VHPCE11 (Versailles) ou MHPCE31 (Metz) ou ...
 - « Application» = **GHEL450** (enregistrements de 450 caractères de longueur)
- Fichiers HOPAYRA (PAYMEN) :
 - « Destinataire » = **A176** (Rouen)
 - « Application» = **GRMH993** (enregistrements de 993 caractères de longueur pour la nouvelle norme SEPA)
- Fichiers PES V2 (Mandats: PESALR_20160623140501_Mnn.xml,

Titres: PESALR_20160623150259_Tnn.xml,

Pièces justificatives autonomes ou isolées: PESALR_20160623164548_PJ.xml,

Pièces justificatives budgétaires (BP, BS et DM) : PESALR_20160623170120_PJBUDGET.xml,

Rôles de recettes: PESALR_20161202145353_ORMC_n.xml):

- « Destinataire » = VHPCE11 (Versailles) ou MHPCE31 (Metz) ou ...
- « Application» = **GHELPES2**

Cliquer sur le bouton « Parcourir » pour sélectionner le fichier à émettre (ex : \Transfert_trésorerie\comptabilité\commune\2016\PESALR_20160623140501_Mnn) puis sur le bouton « Envoyer » pour déclencher l'envoi.

ii. Accusé de réception

Envoi automatique d'un courriel sur la boite de messagerie du titulaire du compte Hélios, pour accuser réception d'un fichier déposé sur le portail par l'ordonnateur (ex : fichiers INDIGO, HOPAYRA, ROLMRE, PES V2).

```
Objet: ACCUSE DE RECEPTION: FICHIER PESALR_20160605164749_M75.xml BIEN ENVOYE A MHPCE31
```

CE MEL EST GENERE AUTOMATIQUEMENT PAR LE SERVEUR DE TRANSFERT DE LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

VEUILLEZ NE PAS Y REPONDRE ... MERCI !!!...

ENVOI DU FICHIER: PESALR_20160605164749_M75.xml

NOMBRE D'ARTICLES TRANSMIS: 1474

EMETTEUR : 40470379 RECEPTEUR : MHPCE31

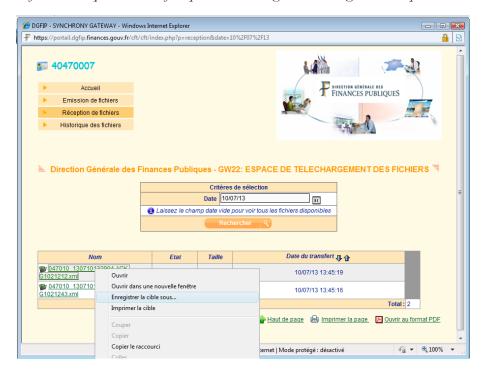
IDENTIFIANT DE TRANSFERT : 2233609

En cas de problème lors d'un transfert de fichier, veuillez contacter votre correspondant DGFIP Direction Générale des Finances Publiques

iii. Réception de fichiers

Les fichiers envoyés par le portail au cours de la journée apparaissent dans la liste (ex : fichiers d'acquittement PES ou ACK). Possibilité de changer ou supprimer la date pour rechercher les fichiers plus anciens.

Faire un « clic droit » sur le fichier concerné, sélectionner l'option « Enregistrer la cible sous » ou « Enregistrer la cible du lien sous » suivant le navigateur, puis cliquer sur le bouton « Parcourir » pour choisir le chemin de stockage (ex : \Transfert_trésorerie\comptabilité\commune\2016\).



Sont également disponibles les fichiers de retour d'informations vers l'ordonnateur :

- <u>Fichiers OCRE</u>: fichiers texte à plat, en voie d'extinction
- Fichiers PES RETOUR Dépenses: fichiers XML, avec 2 types de flux
 - flux « comptable », avec dates de prise en charge et de mise en paiement des mandats + liste des dépenses payés avant mandatement (« P503 » dépenses à régulariser)
 - flux « suspension / mise en instance » , avec liste des mandats rejetés (suspension de paiement) ou mis en instance
- Fichiers PES RETOUR Recette: fichiers XML, avec 2 types de flux
 - flux « comptable », avec dates d'encaissement des titres + liste des recettes émis avant encaissement (« P503 » recettes à régulariser)
 - flux « suspension / mise en instance » , avec liste des titres rejetés (suspension d'encaissement) ou mis en instance

iv. Avis de mise à disposition

Direction Générale des Finances Publiques

Envoi automatique d'un courriel sur la boite aux lettres de messagerie du titulaire du compte Hélios, pour lui signaler la mise à disposition d'un fichier par le portail (ex : fichier d'acquittement PES ou ACK).

v. Historique des fichiers

Les fichiers émis et/ou reçus sur le portail au cours de la journée apparaissent dans la liste. Possibilité de changer ou de supprimer la date pour rechercher les fichiers plus anciens.

c. Accès aux comptes de gestion dématérialisés (CDG-D)

i. Consulter le CDG

Fonctionnalité ouverte aux profils « ordonnateur signataire » (ex : Maire, Président) et « ordonnateur consultation » (ex : DGS). L'utilisateur peut télécharger le CDG-D au format PDF.

ii. Valider (ou refuser) le CDG

Fonctionnalité réservée à l'autorité territoriale dotée d'un profil « ordonnateur signataire ».

d. Foire aux questions

Informations pratiques sur le portail et notamment le certificat de signature.



4. Assistance téléphonique du portail



5. Annexes

- Guide utilisateur XFB/Gateway
- Consultation de l'application Hélios par un ordonnateur Procédure de récupération des fichiers ACK sur le Portail DGFIP